



12 mai 2024

## L'usage des appareils numériques personnels en salle de classe

Chers parents, chers tuteurs,

En septembre 2024, à la demande du ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance, tous les conseils scolaires de la province devront avoir mis à jour la politique sur le code de conduite afin de limiter l'utilisation des appareils numériques personnels (téléphones portables, tablettes, montres intelligentes, ordinateurs) dans les salles de classe.

Dans quelques semaines, le Conseil scolaire francophone fera valider cette mise à jour de la politique. De plus, des directives sur l'accompagnement de cette politique seront créées. L'élaboration de ces directives doit se faire en associant les élèves à sa réflexion pour éviter au maximum le piège des représentations des adultes. Qui mieux que les élèves pour parler de l'usage qu'elles et qu'ils font de leur(s) téléphone(s) portable(s), de leurs besoins, de leurs difficultés, de leurs attentes?

Le Conseil scolaire francophone fut l'un des premiers à doter son personnel et ses élèves d'outils technologiques. Car, la technologie a la capacité d'émanciper les enfants, les libérer parce qu'elle permet d'accéder plus librement et plus facilement à la connaissance. Elle est également un possible facteur d'égalité sociale, car elle donne accès à toutes et à tous à la connaissance. Mais, la technologie a aussi la faculté d'enfermer, d'aliéner, d'isoler les enfants.

Aujourd'hui, ensemble, nous devons mettre en place des mesures qui permettront de limiter les effets négatifs de cette technologie dans l'utilisation des téléphones portables à l'école. Ces mesures, enchâssées dans des directives, doivent être le moyen de replacer nos élèves dans le monde de l'enfance. Nos enfants ont besoin de jouer ensemble, de dialoguer avec les adultes, d'être accompagné.e.s d'être mieux protégé.e.s de retrouver leur place.

C'est pourquoi, durant la semaine du 10 au 14 juin, dans toutes les écoles du CSF, tous les élèves de 4<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> années, sous la supervision de leur enseignant.e, de leur aide pédagogique, rempliront un sondage. Ce sondage sera strictement anonyme même si certaines questions sont précises afin de fournir les informations les plus pertinentes. La connaissance de la situation des plus jeunes est également essentielle. Toutefois, pour des raisons pratiques, il est préférable que la cueillette d'information se fasse à la maison pour les élèves de Maternelle à la 3<sup>e</sup> année. Pour ces niveaux, nous avons besoin directement de vous.

L'objectif de notre sondage n'est pas de culpabiliser ou juger. Être parent est un périple que nous essayons toutes et tous, avec chacun.e nos propres moyens, nos croyances, nos valeurs de mener à bien. Il n'y a aucun doute que chaque action que nous menons envers nos enfants est dictée par l'amour que nous leur vouons. L'utilisation des appareils numériques personnels



et surtout des téléphones portables est un phénomène de société. C'est ensemble que nous  
pourrons mieux l'encadrer. C'est dans sa jeunesse que réside l'avenir d'une société.

Pascale Bernier  
Directrice générale